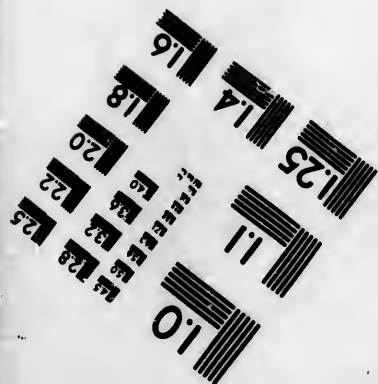
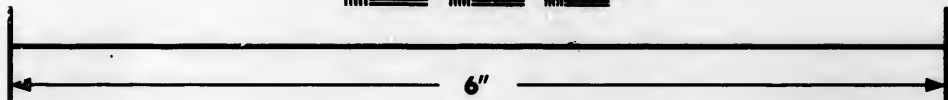
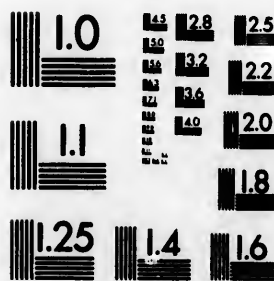


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
Lorsque le livre est serré peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

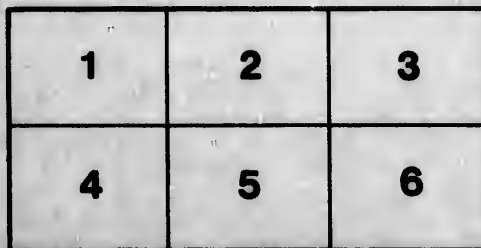
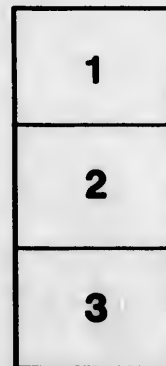
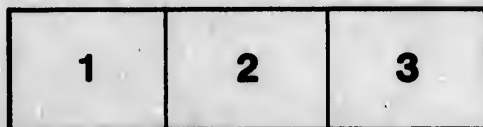
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
to

pelure,  
on à

32X





CONFÉRENCES

SUR LE TIERS-ORDRE



## AVIS

1° Les R. R. P. P. Gardiens sont priés de préparer eux-mêmes ou de faire préparer par des Pères expérimentés ces différentes conférences qui seront données au cours de l'année, de temps à autre, à la place des cas de conscience.

2° Dans les questions discutées ou discutables, la décision restera toujours au R. P. Gardien, sauf qu'il en référera ensuite au T. R. P. Provincial, pour recevoir une ligne de conduite, en vue de l'uniformité dans toute la Province.

3° Il est à désirer que chaque Conférencier mette par écrit au moins le résumé de ses réponses. Le P. Lecteur de cas les indiquera aussi sommairement dans son livret et chacun, pour sa propre instruction, est invité à en faire autant.

.....



## Règles de ces conférences.

1° Le conférencier a la parole pour exposer et développer sa matière.

2° Personne ne doit le contredire ni l'interrompre pour lui demander des explications.

3° Quand il aura développé au moins une de ses questions, chacun sera libre de faire ses objections ou d'exposer ses propres idées, mais après en avoir obtenu la permission du R. P. Président.

4° On n'interpellerà ni le conférencier ni quelque autre Père pour discuter avec lui, mais on s'adressera toujours au président qui demandera au conférencier de donner la réponse ou la donnera lui-même, s'il le juge à propos.



# I CONFERENCE.

## Le Tiers-Ordre.

Sa nature ; Ordre qui diffère de Confrérie, Congrégation, etc... ; Ordre véritable même après les modifications de Léon XIII.....

Donc, surtout genre de vie.....

Cet Ordre a-t-il pour but directement la sanctification de l'individu et seulement indirectement et par voie de conséquence, l'action sociale ? ou bien a-t-il en vue principalement la réforme sociale et seulement comme moyen la sanctification individuelle ?

Histoire de la controverse à ce sujet. Où en est-elle ?

Quelles en seraient les conséquences en pratique ?

Le Tiers-Ordre est-il vraiment pour la masse ? ou seulement pour l'élite destinée à entraîner la masse ?

rie,  
me

la  
rec-  
so.  
la  
la

en

pra-

la  
en.

W  
E  
O  
E  
L  
O

## II CONFERENCE

### La Fraternité.

1<sup>o</sup> — Qu'est-ce qu'une Fraternité? — 2<sup>o</sup> La Règle du Tiers-Ordre est-elle faite pour l'individu ou pour le groupe? — 3<sup>o</sup> Avantages de la Fraternité. — 4<sup>o</sup> Situation légale des Tertiaires isolés. — 5<sup>o</sup> Quels pouvoirs faut-il pour ériger une Fraternité? — 6<sup>o</sup> Quelles conditions de la part de l'autorité ecclésiastique? — 7<sup>o</sup> Quelle est la situation canonique d'une Fraternité et de son église? — 8<sup>o</sup> Peut-il y avoir plusieurs Fraternités dans une même ville? — 9<sup>o</sup> Que penser du système des Fraternités paroissiales? — 10<sup>o</sup> Que faire pour leur donner, si elles existent, unité d'organisation, d'esprit et d'œuvres? — 11<sup>o</sup> En pratique et en résumé, comment doit se conduire un Père invité par un curé à ériger une Fraternité dans sa paroisse?



### III CONFERENCE.

#### Recrutement.

1<sup>o</sup> Obstacles : de la part de la Règle, — des sujets, — du clergé paroissial. —

2<sup>o</sup> Moyens de recrutement.

3<sup>o</sup> Faut-il pêcher au filet ou à la ligne ?

4<sup>o</sup> Que penser du recrutement à la clôture d'une mission ?

5<sup>o</sup> Utilité des zélateurs et zélatrices.

6<sup>o</sup> Comment doivent-ils s'y prendre : défauts à éviter.

7<sup>o</sup> Personnes qu'il ne faut pas admettre : âge, caractère, conduite, réputation, profession, etc. . . . , femmes séparées de leur mari ?

8<sup>o</sup> Postulat. — Noviciat, sa durée. — Réunion des novices à faire par qui ? comment ? esprit de famille. Sujets à traiter ?

9<sup>o</sup> Renvois du Noviciat : règle, raisons.

10<sup>o</sup> Exclusion après la profession : Qui peut la faire ? pour quels motifs ? Deux sortes d'expulsions : de la Fraternité, — du Tiers-Ordre.

es

re

ts

e:  
on,

eu-  
it?

eut  
ex-  
e.

## IV CONFERENCE.

### Organisation d'une Fraternité.

1<sup>o</sup> Directeur : ses pouvoirs, leur origine ; étendue des pouvoirs donnés généralement ici. Ses devoirs vis-à-vis de la Fraternité, — vis-à-vis des Supérieurs réguliers ; — ses qualités.

2<sup>o</sup> Ministres ou Supérieures.

3<sup>o</sup> Discrétoire : ses membres, — leurs fonctions. — Officiers pris dans le Discrétoire, — hors du Discrétoire.

4<sup>o</sup> Le Discrétoire est-il d'obligation pour la validité d'une Fraternité ?

5<sup>o</sup> Avantages du Discrétoire.

6<sup>o</sup> Quelles qualités exiger de ses membres ?

7<sup>o</sup> Comment est-il institué : Différentes manières.

8<sup>o</sup> Pour combien de temps ?

ine ;  
ici.  
à-vis

onc-  
, —

ur la

es ?  
ma-



## V CONFERENCE.

### Direction d'une Fraternité

1<sup>o</sup> Réunions du Discrétoire — nécessité, avantages de ces réunions.

2<sup>o</sup> Leur fréquence.

3<sup>o</sup> Quel est le temps le plus favorable ?

4<sup>o</sup> Le meilleur programme : nécessité d'un programme ou Ordre du jour.

5<sup>o</sup> Matières à traiter : Postulants, prises d'habit, professions ; comptes-rendus du portier : présences ; du trésorier : caisse, quête ; des Zélateurs : membres en faute, projets, œuvres, recrutement, malades, défunts, etc...

6<sup>o</sup> Conduite du Directeur dans ces réunions : défauts à éviter, liberté à laisser aux Discrets de parler, d'agir.....

7<sup>o</sup> Conduite des Discrets : défauts à éviter, secret des réunions.....

8<sup>o</sup> Procès-verbal des réunions.

9<sup>o</sup> Les différents registres.

ssité,

d'un

prises  
rtier :  
s Zé-  
uvres,

ions :  
ets de

éviter,

## VI CONFERENCE.

### Réunions de la Fraternité

Avantages. — Fréquence ? Est-il opportun de multiplier les réunions ? — Le Directeur est-il nécessaire pour la réunion — Que penser de la réunion après la messe de paroisse ? — Pourrait-on conseiller en plus de celle-là, des réunions privées ? — Comment organiser régulièrement une réunion ? — Quel cérémonial ? Office ? — Psalmodie ?

Avis, partie principale de la réunion. — Quels doivent en être les objets. — Peut-on donner des avis publics à un particulier comme on le ferait dans une communauté ? — Que penser de la coulpe faite par les tertiaires ? — Quelle instruction : genre et sujet ? — Que faire après l'instruction ? — Quête et, en général, ressources des Fraternités. — Chant et chœur de chant ? — Costume pour les réunions ?

rtun  
st-il  
e la  
rait-  
ons  
ent  
—

uels  
des  
rait  
la  
uc-  
ns-  
des  
—

## VII CONFERENCE.

### Visite de la Fraternité.

Nécessité, but? — Qui a le droit de Visite? — Qualités et pouvoirs du Visiteur? — Ses devoirs et ses obligations? — Visite générale : registres, discrétion, zéloteurs, œuvres, quand il y en a, Revue. — Genre d'instructions : est-il bon d'en faire une retraite spirituelle?

Visite personnelle : au confessionnal? but. — Objet de la Visite personnelle : Règle, esprit de la Règle.

Préparation des élections, quand il y en a. — Cérémonial? — Ordonnances? — Questionnaire imprimé. — Au retour, cahier des Visites. Articles de Revue. — Écueils à éviter contre l'uniformité de direction. — Multitude des Ordonnances. — Rien sans le curé.

Tenir compte des avis laissés par le prédécesseur. — Cas que le Visiteur doit faire de sa mission. — Temps nécessaire, quand on peut le disposer soi-même.

isite ?  
ges de  
e : ré-  
and il  
est-il

? but.  
esprit

en a.—  
onnaire  
s. Arti-  
e l'uni-  
Ordon-

préde-  
re de sa  
peut le

## VIII CONFERENCE.

### Quelques points particuliers.

Oeuvres : Quelles œuvres on pourrait demander au Tiers-Ordre? — Onvroir ?

Visite des malades à domicile. (Règle). Propagation de la bonne Presse. — Caisse de secours mutuels? — Soins des mourants et des défunts.

Indulgences : Quelles sont-elles actuellement? où les trouver ?

Absolution générale : Quel jour la donner? — Qui en a le pouvoir? — A l'article de la mort?

Que penser des vêtements et professions à l'article de la mort? (Revue)

Qualité du drap pour scapulaire, dimensions? Zélateurs et Zélatrices : Utilité, avantages pour le fonctionnement de la Fraternité, son recrutement et ses œuvres. Organisation. — Réunions spéciales?

Que penser d'un insigne auquel les Tertiaires se reconnaîtraient en dehors des réunions?

Que penser du système de protection mutuelle? (Chevaliers de Colomb, Francs-Maçons..)

de-

pro-

urs

lle-

?-

?

s à

ns?

ges

re-

eu-

ai-

o

ru-

.)



